

direction
départementale
des territoires
et de la mer
Charente-Maritime

service Urbanisme,
Aménagement,
Risques,
et Développement Durable
unité
Prévention des Risques

ÉLABORATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION DES COMMUNES RIVERAINES DE LA CHARENTE AVAL, DE FONTCOUVERTE À LA VALLÉE

COMMUNE DE LE MUNG

INONDATION PAR DÉBORDEMENT DIRECT DU FLEUVE CHARENTE

Vu pour être
annexé à mon Arrêté
Pour la Préfète
et par délégation
Le Secrétaire Général

Michel TOURNAIRE

PPR prescrit par arrêté préfectoral du	4 août 2009
Enquête publique ouverte du au	20 février 2012 23 mars 2012
Approbation par arrêté préfectoral du	5 août 2013